Les principales obligations administratives en agriculture

Objectifs
Mieux s'organiser autour des principaux droits et obligations administratives

Pré-requis
Pas de pré-requis

Contenu
Cette formation est destinée aux personnes souhaitant démarrer une comptabilité en 2017 ou l'ayant démarré en 2016.

La journée se découpe en 2 parties :
Une partie concernant la TVA et les différents régimes du BA et les conséquences dans le revenu global du foyer fiscal :
- les différents régimes TVA et leurs incidences administratives
- les principales règles d'imposition des bénéfices agricoles
- les principaux points de la déclaration d'ensemble des revenus
- les liens entre revenu imposable, prestations sociales et autres aides financières
- les principaux crédits d'impôts en agriculture
- la base de calcul des cotisations sociales

La seconde partie permettra de se repérer et s'organiser autour des différentes obligations administratives :
- législation concernant la tenue du livre de caisse et la facturation
- les principales obligations concernant les JA et les conditions d'installation
- différentes aides disponibles (remboursement TIC, aide à l'embauche, etc)
- récapitulatif et calendrier des obligations administratives.

Un bilan de la formation sera réalisé en fin de journée et une attestation de formation sera remise aux participants.

Infos complémentaires

Organisée par Adear 11

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 28/09/2017

Tarifs
Adhérent 0€
Non adhérent 15€

Plus de renseignements
Lina Morain
afocg11@interafocg.org

AFOCG 11
Maison Paysanne
12 rue des Genêts
11 300 Limoux

Tel. 06 56 66 06 58

Taux de satisfaction : %

Prévoir un repas tiré du sac

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

07 sept 2017 09:30 - 17:30 (7hrs)	11300 Limoux	Lina Morain, animatrice formatrice en compta-gestion, ADEAR 11

Co-organisateur(s)

Partenaire(s)

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prenom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

Courriel _Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _